

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1149**4 novembre 2003****SOMMAIRE**

A.M.R., American Manufacturers' Representatives S.A., Luxembourg	55143	Everyday Luxembourg S.A., Bertrange	55119
AGIFEP, ARBED Group Investors for Electronic Purchasing S.A., Luxembourg	55149	F.P.H. Invest Holding S.A., Luxembourg	55124
Agemat S.A., Mertert	55117	Fausta Participations S.A., Luxembourg	55131
Aldolux S.A., Weiswampach	55108	Financière Balan S.A., Luxembourg	55131
Alliance Entreprise S.A., Luxembourg	55123	Formalis S.A., Diekirch	55115
Anirek Holding S.A., Luxembourg	55117	Gambro Reinsurance S.A., Luxembourg	55120
Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55119	Gedeam Investments Group Inc. S.A., Luxembourg	55126
ARBED Investments S.A., Luxembourg	55151	Gregory Investments Holding S.A., Luxembourg	55131
Arpegia Conseil S.A., Dudelange	55148	H.S.I. Holding S.A., Luxembourg	55150
Arpegia Conseil S.A., Dudelange	55148	Hinricks S.A., Luxembourg	55134
Atols Investissements, S.à r.l., Luxembourg	55116	Hinricks S.A., Luxembourg	55136
Attend S.C., Luxembourg	55136	Hotu S.A., Luxembourg	55148
Banque Colbert (Luxembourg) S.A., Senningerberg	55120	House Impex S.A., Weiswampach	55115
Barter Invest S.A., Soparfi, Clervaux	55109	Humelco-Lux AG, Weiswampach	55109
Befco Holding S.A., Luxembourg	55144	Immat, S.à r.l., Bissen	55150
Bercopa S.A., Luxembourg	55144	Immobilière de Moesdorf S.A., Junglinster	55150
Blue Danube Fund, Sicav, Luxembourg	55129	Innovative Product Development S.A., Wecker ..	55118
Brown Holding S.A., Luxembourg	55126	Innovative Product Development S.A., Wecker ..	55118
Bruphi S.A.H., Luxembourg	55120	Inter Conseil S.A., Luxembourg	55123
C.P.R. Immo S.A., Dahlem	55119	Invecolux A.G., Luxembourg	55106
Carera S.A., Luxembourg	55125	Invecolux A.G., Luxembourg	55106
Carera S.A., Luxembourg	55125	Invecom Management S.A., Luxembourg	55129
Cavar S.A., Weiswampach	55116	Investo Holding S.A., Luxembourg	55128
Caves Wengler S.A., Rosport	55111	Isfin S.A., Luxembourg	55152
Chorus Security Transport, S.à r.l., Strassen	55132	Isfin S.A., Luxembourg	55152
Compagnie Internationale de Trading de Luxembourg S.A., Luxembourg	55133	Isfin S.A., Luxembourg	55152
Copine, S.à r.l., Luxembourg	55145	Isis Computer A.G., Weiswampach	55108
Corwin Holding S.A., Luxembourg	55126	JLM Management, S.à r.l., Strassen	55127
Daytrade, S.à r.l.	55131	Kensington Assets S.A., Luxembourg	55131
DV Lux, S.à r.l., Clervaux	55115	Kensch S.A., Luxembourg	55126
Entreprise de Construction et de Génie Civil Ben Scholtes S.A., Steinsel	55147	Koch Montage Bau AG, Untereisenbach	55109
European Management Fiduciary S.A., Luxembourg	55124	KPMG Financial Advisory Services S.C., Luxembourg	55129
Eurotrex S.A., Weiswampach	55110	Kronospan Door Holdings, S.à r.l., Sanem	55145
		Kronospan Door Holdings, S.à r.l., Sanem	55147
		Kronospan Luxembourg S.A., Sanem	55140
		Kronospan Luxembourg S.A., Sanem	55142
		Leygaux Internationale S.A., Luxembourg	55132
		Libération, S.à r.l., Weiswampach	55108

LTH, S.à r.l., Merttert	55117	Socimmob S.A., Luxembourg	55125
Lux and Sole International S.A., Mamer.	55151	Somarco Lux A.G., Huldange	55116
Luxange S.A., Mamer	55151	Sörensen-Finance S.A., Luxembourg	55147
Marinvest Holding S.A., Luxembourg	55139	Sörensen-Finance S.A., Luxembourg	55147
Marusay S.A., Luxembourg	55132	Swissca Bond Invest Management Company S.A., Luxembourg	55122
Millicom International Cellular S.A., Bertrange . .	55110	Swissca Lux Funds Management Company S.A., Luxembourg	55121
Motor Center Diekirch, S.à r.l., Diekirch	55109	Swissca MM Funds Management Company S.A., Luxembourg	55121
Nafcod S.A.H., Luxembourg	55151	Swissca Portfolio Funds Management Company S.A., Luxembourg	55122
Nightingale S.A., Luxembourg	55142	T.B.C. S.A., Luxembourg	55107
Nobel Design S.A., Helmsange	55111	Technical Trading & Consultant S.A., Greven- macher	55118
Nory European Equities S.A., Luxembourg	55130	Termogest, S.à r.l., Sandweiler	55150
Novix S.A., Weiwampach	55110	Themis S.A., Luxembourg	55144
Paros Investment Holding S.A., Luxembourg	55122	Themis S.A., Luxembourg	55144
Poculum S.A.H., Luxembourg	55108	Trading GC S.A., Weiswampach	55114
Protex Finance S.A., Luxembourg	55145	Trans Xpress S.A., Clervaux	55107
Re De Co Holding S.A., Luxembourg	55143	Trans-Magnum, S.à r.l., Kayl	55124
Re Fin Co Holding S.A., Luxembourg	55144	VAN-Electronic AG, Weiswampach	55108
Re Fin Co Holding S.A., Luxembourg	55144	Valexpert S.A., Luxembourg	55129
Restalia, S.à r.l., Echternach.	55111	Warner Bowes Holding S.A., Luxembourg	55133
Riva Energie I, S.à r.l., Luxembourg	55149	Water Cutting Luxembourg S.A., Ehlerange	55128
Riva Energie II, S.à r.l., Luxembourg	55148	Wimbledon Finance Services S.A., Luxembourg . .	55143
Riva Energie III, S.à r.l., Luxembourg	55148	Wines & Beverage Soparfi S.A., Luxembourg	55149
Riva Energie IV, S.à r.l., Luxembourg	55147	Wines & Beverage Soparfi S.A., Luxembourg	55149
Schaefer A.G., Weiswampach	55110	World Artistic Agency, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .	55130
Schneider Landschaftsbau, S.à r.l., Wasserbillig . .	55117	X-Source S.A., Bertrange	55114
SGS International S.A., Luxembourg	55118	Zaco S.A., Remich	55128
Sinsler (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	55121		
SO.LO.BAT. S.A., Société de Location de Bateaux de Plaisance, Luxembourg	55125		
Société des Anciens Ateliers Nic. Olinger Partici- pation S.A., Foetz	55150		

INVECOLUX A.G., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.005.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03420, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour INVECOLUX A.G.

Société Anonyme Holding (en liquidation)

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(065993.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

INVECOLUX A.G., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.005.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03421, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour INVECOLUX A.G.

Société Anonyme Holding (en liquidation)

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(065996.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

TRANS XPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 35, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 92.078.

—
Assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2003

Sont présents:

- Monsieur Vassilakis Demetre, demeurant à B-6060 Gilly, Rue des Nuttons 166;
- Monsieur Maghe Philippe, demeurant à B-6182 Souvret, Rue Musin 16;
- Madame Philipin Isabelle, demeurant à B-6810 Izel-Gare, Rue du Bois Brûlé 8.

Ordre du jour:

1. modification du pouvoir de signature de Monsieur Maghe Philippe
2. modification du pouvoir de signature de Monsieur Vassilakis Demetre
3. démission de P&L ASSOCIATES S.A. de son poste de commissaire aux comptes
4. nomination de Philipin Isabelle au poste de commissaire aux comptes
5. divers

La séance s'ouvre à 13.00 heures sous la présidence de Monsieur Vassilakis Demetre qui désigne Monsieur Maghe Philippe comme secrétaire et Madame Philipin Isabelle comme scrutateur.

Le président constate que les actionnaires sont tous présents et que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer.

Le point n° 1 est abordé:

Monsieur Maghe Philippe, administrateur, aura le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances avec la signature conjointe de Monsieur Vassilakis Demetre, administrateur-délégué.

Le point n° 2 est abordé:

Monsieur Vassilakis Demetre, administrateur-délégué, aura le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances avec la signature conjointe de Monsieur Maghe Philippe, administrateur.

Le point n° 3 est abordé:

A l'unanimité, la démission de P&L ASSOCIATES S.A. ayant son siège social 41, Grand Rue à L-9530 Wiltz, de son poste de commissaire aux comptes est accepté avec effet au 30 septembre 2003. Décharge lui est donnée pour l'entière-té de son mandat.

Le point n° 4 est abordé:

A l'unanimité, la nomination de Madame Isabelle Philipin au poste de commissaire aux comptes est acceptée.

Le point n° 5 est abordé:

Néant

Le secrétaire fera le nécessaire en vue de publication de la présente assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 30 minutes.

D. Vassilakis / P. Maghe / I. Philipin

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Diekirch, le 22 octobre 2003, réf. DSO-AJ00117. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902640.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 octobre 2003.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.105.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 octobre 2003 que:

- Monsieur Thierry Jacob, demeurant professionnellement, 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

A été coopté Administrateur de la société en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire.

Son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065137.3/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

ALDOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 93.912.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902587.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

VAN-ELECTRONIC AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 129, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.495.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902588.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

ISIS COMPUTER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 2.879.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902589.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

LIBERATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 92.541.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902590.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

POCULUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 68.028.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 18 juillet 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, au 23, avenue de la Porte-Neuve

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Ries-Bonani et de Messieurs De Bernardi et Heitz, ainsi que du commissaire aux comptes, Monsieur Schaus.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes arrêtés au 31 mars 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065194.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

KOCH-MONTAGE-BAU AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9838 Untereisenbach, Maison 90.

R. C. Diekirch B 2.435.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902592.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

HUMELCO-LUX AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 4.867.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902593.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

BARTER INVEST S.A., Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 9, rue de Bastogne.

R. C. Diekirch B 95.768.

Par la présente, Monsieur Paul Müller fait part de sa démission de commissaire aux comptes de la société BARTER INVEST S.A. Soparfi ayant son siège social à L-9706 Clervaux, 9, rue de Bastogne avec effet immédiat.

Wiltz, le 10 octobre 2003.

P. Müller.

Enregistré à Diekirch, le 16 octobre 2003, réf. DSO-AJ00104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902594.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

MOTOR CENTER DIEKIRCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9254 Diekirch, 24, route de Larochette.

R. C. Diekirch B 92.755.

Nomination d'un gérant technique et description de ses pouvoirs

Les associés représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont unanimement pris les résolutions suivantes:

I. Les associés ont décidé de nommer Monsieur Jean-Claude Kirpach, gérant technique de la Société.

II. Les associés ont décidé de délimiter les pouvoirs de Monsieur Jean-Claude Kirpach de la manière suivante:

M. Kirpach a la responsabilité pour la gestion technique de l'atelier-réparation et de l'atelier-carrosserie.

A ce titre, M. Kirpach est en charge notamment de

- la réception des clients de l'atelier-réparation et de l'atelier-carrosserie,
- l'acceptation des réparations,
- le conseil aux clients de l'atelier-réparation et de l'atelier-carrosserie,
- les relations avec les experts judiciaires ou les experts mandatés par les compagnies d'assurance,
- les instructions techniques à donner aux mécaniciens,
- l'établissement des devis,
- la préparation de la facturation,
- le suivi de la formation technique des mécaniciens,
- l'organisation des ateliers au regard des mesures d'hygiène et de santé et des équipements techniques.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour le GRAND GARAGE JEAN MULLER, S.à r.l.

associé

F. Muller / F. Muller

Administrateur et administrateur-délégué / associée

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902642.3/260/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 octobre 2003.

SCHAEFER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.444.

Le bilan au 31 décembre 1999 (6 mois), enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 octobre 2003.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(902595.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

EUROTREX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 40C.
R. C. Diekirch B 95.673.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 octobre 2003.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(902596.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

NOVIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 95.250.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2003, réf. DSO-AJ00014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 16 octobre 2003.

Signature.

(902603.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 40.630.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2003, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. Vigo Carlund, administrateur de sociétés, demeurant au 18, Skeppsbron, S-10313 Stockholm
- M. Lars Johan Jarnheimer, administrateur de sociétés, demeurant au 18, Skeppsbron, S-10313 Stockholm
- M. Raymond Kirsch, administrateur de sociétés, demeurant au 13, an de Bongerten, L-7346 Steinsel
- M. Hakan Ledin, administrateur de sociétés, demeurant au 20, rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg
- Mlle Cristina Stenbeck, indépendante, c/o MIC (USA), Inc., 153 East Fifts Third Street, Suite 5900, New York, NY 10022
- M. Ernest Cravatte, administrateur de sociétés, demeurant au 100, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
- M. Daniel Johannesson, administrateur de sociétés, demeurant au 28, Artellerigatan, S-11451 Stockholm
- M. Michel Massart, administrateur de sociétés, demeurant au 31, avenue des Bouvreuilles, B-1301 Bierges

Pour MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065144.3/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

CAVES WENGLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.

R. C. Diekirch B 92.801.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04172, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Pour CAVES WENGLER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(902607.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

RESTALIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6434 Echternach, 4, rue André Duchscher.

R. C. Diekirch B 94.312.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04173, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Pour RESTALIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(902608.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

NOBEL DESIGN, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7242 Helmsange, 14, rue du Nord.

H. R. Luxemburg B 96.110.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausenddreißig, am neunundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Urbain Tholl, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Mersch.

Sind erschienen:

Herr Robert Blatt, Kaufmann, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 87,

Dame Thesy Krausch, Kauffrau, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 87,

Herr Christopher Blatt, Schüler, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 87.

Welche Komparenten, den amtierenden Notar ersuchten die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Unter der Bezeichnung NOBEL DESIGN wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Helmsange.

Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates zu jeder Zeit an eine andere Adresse innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären die normalen Geschäftsabwicklungen am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatsangehörigkeit.

Die Gesellschaft wird auf unbeschränkte Zeit gegründet.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Ausübung einer Werbeagentur, An- und Verkauf von Sportartikeln, An- und Verkauf von Jagdartikeln ausser Waffen, Jagdschule, An- und Verkauf von Yachtzubehör sowie Yachtschule.

Zu diesen Zwecken kann die Gesellschaft alle Geschäftshandlungen unbeweglicher, beweglicher, kaufmännischer, industrieller oder finanzieller Art vornehmen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Gegenstand der Gesellschaft in Verbindung stehen.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftsgegenstand sowohl in Luxemburg als auch im Ausland ausüben und hierzu alle notwendigen und nützlichen Maßnahmen ergreifen, die ihr als geeignet erscheinen.

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen, oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen, welcher die Ausdehnung und Entwicklung der hiermit gegründeten Gesellschaft begünstigen könnte.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, seine Güter verpfänden oder zur Hypothek stellen, sich verbürgen zu Gunsten anderer Unternehmen, Gesellschaften oder Drittpersonen.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend (31.000,-) EUR und ist eingeteilt in hundert (100) Aktien von jeweils dreihundertzehn (310,-) EUR.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges geregelt hat.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Art. 4. Die Gesellschaft wird durch einen Rat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten, die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates zusammen mit dem oder den Kommissaren einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern.

Alles was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen, in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst, bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung.

Die Ernennung eines Delegierten des Verwaltungsrates unterliegt der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung der Aktionäre und verpflichtet den Verwaltungsrat der jährlichen Hauptversammlung eine Abrechnung vorzulegen betreffend das Gehalt, die Entschädigungen und die sonstigen Vergütungen, welche dem delegierten Verwaltungsratsmitglied zugestanden wurden.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Art. 6. Der Verwaltungsrat kann seine Vollmacht in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft an eines oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates übertragen; diese haben den Titel eines geschäftsführenden Verwalters.

Der Verwaltungsrat kann weiterhin die gesamte Geschäftsverwaltung der Gesellschaft oder eine bestimmte Abzweigung davon an einen oder mehrere Geschäftsführer übertragen, oder für bestimmte Anliegen Sondervollmachten an einen oder mehrere, von ihm ausgewählten Prokuristen abgeben, die weder Mitglied des Verwaltungsrates, noch Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen.

Art. 7. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionär zu sein brauchen, ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten, die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Art. 8. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres, ausnahmsweise beginnt das erste Jahr mit dem heutigen Tage und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausendvier.

Art. 9. Die Hauptversammlung findet rechtens statt am dritten Freitag des Monats Juni um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 10. Die Einberufung zu jeder Hauptversammlung unterliegt den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind, und sofern sie erklären den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen, jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zur sein braucht ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht.

Art. 11. Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Der Verwaltungsrat ist bevollmächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden mit Genehmigung des Kommissars vorzunehmen.

Art. 12. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschliesslich der Aenderungsgesetze finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, dass die hundert (100) Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Herr Robert Blatt, vorgeannt, fünfundvierzig Aktien	45
2.- Dame Thesy Krausch, vorgeannt, fünfundvierzig Aktien	45
3.- Herr Christopher Blatt, vorgeannt, zehn Aktien	10
Total: hundert Aktien	100

Diese Aktien wurden vollständig und bar eingezahlt, so dass die Summe von einunddreissigtausend (31.000,-) EUR der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind und bescheinigt dies ausdrücklich.

Der Notar hat die Komparenten darauf aufmerksam gemacht dass die Geschäftsfähigkeit gegebenenfalls der Zustimmung der zuständigen Behörden bedarf.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr tausendsechshundertfünfzig Euro (1.650,- EUR).

Ausserordentliche Generalversammlung

Als dann finden sich die eingangs genannten Komparenten, welche das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung ein, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und fassen einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei und die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden, bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008, ernannt:
 - a) Herr Robert Blatt, vorgeannt,
 - b) Dame Thesy Krausch, vorgeannt,
 - c) Herr Christopher Blatt, vorgeannt.
- 3.- Zum Kommissar wird, bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008, ernannt: Dame Elfriede Holzschneider, ohne Stand, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 31.
- 4.- Der Verwaltungsrat wird ermächtigt Herrn Robert Blatt, vorgeannt, zum Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen.
- 5.- Die Adresse der Gesellschaft ist in L-7242 Helmsange, 14, rue du Nord.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Mersch, in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehendem an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Blatt, T. Krausch, C. Blatt, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 6 octobre 2003, vol. 425, fol. 52, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 14. Oktober 2003.

U. Tholl.

Versammlung des Verwaltungsrates

Heute, am 29. September 2003,

traf sich der Verwaltungsrat der anonymen Gesellschaft NOBEL DESIGN, zu einer Versammlung, nämlich:

Herr Robert Blatt, Kaufmann, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 87,

Dame Thesy Krausch, Kauffrau, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 87,

Herr Christopher Blatt, Schüler, wohnhaft zu D-66706 Perl, Bahnhofstrasse, 87,

einstimmig wurde Herr Robert Blatt, vorgeannt, zum geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied ernannt, um die Gesellschaft unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Also beschlossen, zu Mersch, am 29. September 2003.

Gezeichnet: R. Blatt, T. Krausch, C. Blatt.

Enregistré à Mersch, le 6 octobre 2003, vol. 425, fol. 52, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für Kopie Ausfertigung, zwecks Einschreibung im Firmenregister zu Luxemburg erteilt.

Mersch, den 14. Oktober 2003.

U. Tholl.

(064697.3/232/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

TRADING GC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 126, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.985.

Assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2003

L'an deux mille trois, le dix septembre s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme TRADING G.C. S.A. avec siège social à L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot «Résidence Illenbour».

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Müller Paul, employé, demeurant à L-9513 Wiltz, rue de la Chapelle 60.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Kisters Edmund, employé, demeurant à L-9992 Weiswampach, Cité Grait 3.

L'assemblée choisit comme scrutateur:

- Monsieur Saraiva Leite Carlos, employé, demeurant à L-9411 Vianden, 15, Al Gaass.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils représentent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et à laquelle la liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, restera annexée au présent pour être formalisée avec lui.

Le bureau ainsi constitué, le président expose:

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société

Résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à L-9991 Weiswampach, 126, Résidence «Illenbour», route de Stavelot.

Suite à cette décision, la souscription aux actions se compose comme suit.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le président lève la séance après avoir donné lecture du présent procès-verbal et que les membres présents ont signé avec lui.

Feuille de présence à l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2003

Actionnaires	Actions	Voix	Signature
LUCKY-INVEST HOLDING S.A.....	1.245	1.245	Signature
EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l.....	5	5	Signature
Total	1.250		

sur les 1.250 actions composant le capital social.

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés et totalisent 1.250 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 1.250 voix.

P. Müller / E. Kisters / C. Saraiva Leite

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00043. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902598.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

X-SOURCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 87.235.

EXTRAIT

Suite aux décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 22 juillet 2003, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. Lars Johan Jarnheimer, administrateur de sociétés, demeurant à 18, Skeppsbron, S-10313 Stockholm
- M. Hakan Göransson, administrateur de sociétés, demeurant à Alviksvägen 26, S-17692 Stenhamra
- M. Hakan Zadler, administrateur de sociétés, demeurant à Maria Prästgardsgata 26, S-11852 Stockholm
- M. Johny Svedberg, administrateur de sociétés, demeurant à Berguddsvägen 60, S-13333 Saltsjöbaden

Pour X-SOURCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01889. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065140.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

DV LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 21, rue de Bastogne.

R. C. Diekirch B 3.327.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 20 octobre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902609.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

HOUSE IMPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 49, route de Clervaux.

R. C. Diekirch B 5.141.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 20 octobre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902610.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

FORMALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 95.188.

Assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2003

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juin s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme FORMALIS S.A. avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Muller Paul, employé, demeurant à L-9513 Wiltz, rue de la Chapelle 60.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Kisters Edmund, employé, demeurant à L-9992 Weiswampach, Cité Grait 3.

L'assemblée choisit comme scrutateur:

- Monsieur Saraiva Leite Carlos, employé, demeurant à L-9411 Vianden, 15, Al Gaass,
- Monsieur Michels Eric, employé, demeurant à B-4760 Büllingen, Krewinkel 19a.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils représentent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et à laquelle la liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, restera annexée au présent pour être formalisée avec lui.

Le bureau ainsi constitué, le président expose:

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Démission d'un administrateur et nomination d'un nouveau administrateur.
2. Nomination d'un directeur gérant-technique.

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démission comme administrateur de Monsieur Jean-Paul Eycken, employé privé, demeurant à B-3520 Zonhoven, Sprinkwaterstraat, 1 et lui donne pleine décharge pour son mandat.

L'assemblée générale nomme administrateur la société anonyme holding EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Paul Müller, préqualifiée,
- Monsieur Edmund Kisters, préqualifié,
- La société anonyme holding EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., préqualifiée.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration nomme directeur gérant-technique, Monsieur Jean-Paul Eycken, préqualifié.

Monsieur Jean-Paul Eycken est autorisé de représenter la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le président lève la séance après avoir donné lecture du présent procès-verbal et que les membres présents ont signé avec lui.

Signatures.

Feuille de présence à l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2003

Actionnaires	Actions	Voix	Signature
LUCKY-INVEST HOLDING S.A.....	990	990	Signature
EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l.....	10	10	Signature
Total	1.000		

sur les 1.000 actions composant le capital social.

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés et totalisent 1.000 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 1.000 voix.

P. Müller / E. Kisters / C. Saraiva Leite/ E. Michels

Le président / Le secrétaire / Les scrutateurs

Enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2003, réf. DSO-AI00059. – Reçu 16 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(902599.3/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 octobre 2003.

SOMARCO LUX A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 8, Duarrefstrooss.

R. C. Diekirch B 3.138.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 20 octobre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902611.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

CAVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 3.232.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 20 octobre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902612.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 octobre 2003.

ATOLS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.922.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des associés qui s'est tenue extraordinairement le 15 mai 2003 à 14.00 heures
Résolutions

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Joseph Winandy de son mandat de «Gérant B» pour raison personnelle, pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en remplacement de Monsieur Joseph Winandy en tant que «Gérant B» la société COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.588.

Extrait sincère et conforme

ATOLS INVESTISSEMENTS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065192.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SCHNEIDER LANDSCHAFTSBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Wasserbillig, 59, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.461.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05262, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société SCHNEIDER LANDSCHAFTSBAU, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065121.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

AGEMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6689 Merttert, Scheidberg.
R. C. Luxembourg B 65.566.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05260, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société AGEMAT S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065122.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

LTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 36, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 88.536.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05250, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société LTH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065126.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

ANIREK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.625.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires qui s'est tenue le 26 août 2003 à Luxembourg, au 23, avenue de la Porte-Neuve

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer:

- M. Koen Lozie, Administrateur de sociétés, 105, route d'Arlon, L-8211 Mamer

- M. Jean Quintus, Administrateur de sociétés, 11, rue Fischbach, L-Blaschette

- COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2449 Luxembourg

en tant qu'Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004 statuant sur les comptes arrêtés au 31 mars 2004.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer, ERNST & YOUNG, Genève, en tant que Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004 statuant sur les comptes arrêtés au 31 mars 2004.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065196.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

INNOVATIVE PRODUCT DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, rue Duchscher.
R. C. Luxembourg B 69.471.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05252, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société *INNOVATIVE PRODUCT DEVELOPMENT S.A.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065124.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

INNOVATIVE PRODUCT DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, rue Duchscher.
R. C. Luxembourg B 69.471.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05257, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société *INNOVATIVE PRODUCT DEVELOPMENT S.A.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065123.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

TECHNICAL TRADING & CONSULTANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue du Prince-Henri.
R. C. Luxembourg B 76.447.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société *TECHNICAL TRADING & CONSULTANT S.A.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065127.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SGS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.710.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2003 tenue au siège social

1. L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Mme Angela Cinarelli avec effet immédiat, et nomme en son remplacement Mme Patricia Jupille. Mme Patricia Jupille est élue définitivement administrateur, elle reprendra le mandat de son prédécesseur.

2. L'Assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes HRT REVISION S.A. avec effet immédiat, et nomme en son remplacement TOWERBEND LIMITED, qui reprendra le mandat de son prédécesseur.

3. L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Patricia Jupille et Mme Sandrine Klusa, ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd, avec date d'effet au 2 avril 2001, et ce, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 5 septembre 2003.

Pour *SGS INTERNATIONAL S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065501.3/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

C.P.R. IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8351 Dahlem, 21, Cité Wuesheck.
R. C. Luxembourg B 65.888.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05244, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société C.P.R. IMMO S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(065128.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EVERYDAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.902.

EXTRAIT

Suite aux décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2003, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. Lars Johan Jarnheimer, administrateur de sociétés, demeurant à 18, Skeppsbron, S-10313 Stockholm;
- M. Jean-Louis Constanza, administrateur de sociétés, demeurant à 5, avenue Erlanger, F-75016 Paris;
- M. Francesco D'Angelo, administrateur de sociétés, demeurant à 2, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg

Pour EVERYDAY LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065145.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 28.889.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 30 juillet 2003

L'Assemblée Générale du 30 juillet 2003 nomme au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Stephen Cross,
- Monsieur Pierre Derom,
- Monsieur Lambert Schroeder,
- Monsieur Charles Besnehard,
- Monsieur Tony Nordblad.

L'Assemblée Générale du 30 juillet 2003 renomme ERNST & YOUNG Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 30 juillet 2003

Le Conseil décide de ratifier l'élection de Monsieur Lambert Schroeder au poste d'Administrateur-délégué et de Monsieur Charles Besnehard au poste d'Administrateur Délégué Adjoint, conformément à l'article 10 des statuts de la société.

Le Conseil élit Monsieur Stephen Cross, Président du Conseil d'Administration de la société et Monsieur Charles Besnehard au poste de Vice Président.

Pour la société

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03294. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065160.3/682/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 34.726.

—
Extrait d'une lettre de démission du 17 juillet 2003

Il résulte d'une lettre de démission du 17 juillet 2003 que M. Josephus Sijbranbus Hesp, demeurant à Duinrooslaan 4, NL-2116 Bentveld, a démissionné de son poste d'administrateur au sein de la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., avec effet au 15 août 2003.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065150.3/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

GAMBRO REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 30.666.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 23 mai 2003

L'Assemblée Générale du 23 mai 2003 renomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Ingemar Danielsson,
- Monsieur Leif Lindgren,
- Monsieur Tony Nordblad.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 23 mai 2003 renomme également PricewaterhouseCoopers Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société GAMBRO REINSURANCE

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 23 mai 2003

Le Conseil élit à l'unanimité Monsieur Ingemar Danielsson, Président du Conseil d'Administration.

Pour la société GAMBRO REINSURANCE

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065158.3/682/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

BRUPHI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.269.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 9 avril 2003 à 16.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065199.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 21.503.

A la suite de cessions de parts, la répartition des parts sociales est dorénavant la suivante:

- AON INSURANCE MANAGERS (SWEDEN) AB.....	499 parts sociales
- SINSER (EUROPE) S.A.....	1 part sociale
	500 parts sociales

Pour la société SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065161.3/682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SWISSCA MM FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 1, place de Metz.

H. R. Luxemburg B 35.313.

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung vom 2. September 2003

Die Hauptversammlung stellt fest, dass das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluss dieser ordentlichen Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2004 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard Fischer, Präsident

Herrn Alfred Theiler

Herrn René Charrière.

Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. mit dem Sitz in Luxemburg, wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Verwaltungsgesellschaft genannt. Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird ebenfalls als Wirtschaftsprüfer des SWISSCA MM FUND für die Periode vom 1. April 2003 bis zum 31. März 2004 bestellt.

Für SWISSCA MM FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxemburg

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065162.3/682/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SWISSCA LUX FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 1, place de Metz.

H. H. Luxemburg B 60.827.

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung vom 2. September 2003

Die Hauptversammlung stellt fest, dass das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluss dieser ordentlichen Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2004 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard Fischer, Präsident

Herrn Alfred Theiler

Herrn René Charrière.

Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. mit dem Sitz in Luxemburg, wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Verwaltungsgesellschaft genannt. Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird ebenfalls als Wirtschaftsprüfer des SWISSCA LUX FUND für die Periode vom 1. April 2003 bis zum 31. März 2004 bestellt.

Für SWISSCA LUX FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxemburg

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065163.3/1122/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SWISSCA BOND INVEST MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 1, place de Metz.

H. R. Luxemburg B 38.348.

—

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung vom 2. September 2003

Die Hauptversammlung stellt fest, dass das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluss dieser ordentlichen Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2004 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard Fischer, Präsident

Herrn Alfred Theiler

Herrn René Charrière.

Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. mit dem Sitz in Luxemburg, wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Verwaltungsgesellschaft genannt. Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird ebenfalls als Wirtschaftsprüfer des SWISSCA BOND INVEST für die Periode vom 1. Januar 2004 bis zum 31. Dezember 2004 bestellt.

Für SWISSCA BOND INVEST MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065166.3/1122/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SWISSCA PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 1, place de Metz.

H. R. Luxemburg B 49.187.

—

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung vom 2. September 2003

Die Hauptversammlung stellt fest, dass das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder mit dem Schluss dieser ordentlichen Hauptversammlung endet.

Die Hauptversammlung ernennt für ein Mandat, welches mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2004 endet, folgende Verwaltungsratsmitglieder:

Herrn Gérard Fischer, Präsident

Herrn Alfred Theiler

Herrn René Charrière.

Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. mit dem Sitz in Luxemburg, wird für die laufende Rechnungsperiode als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Verwaltungsgesellschaft genannt. Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird ebenfalls als Wirtschaftsprüfer des SWISSCA PORTFOLIO FUND für die Periode vom 1. April 2003 bis zum 31. März 2004 bestellt.

Für SWISSCA PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065170.3/1122/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

PAROS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxemburg B 74.077.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour PAROS INVESTMENT HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(065270.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

INTER CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.567.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 26 septembre 2003

- L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de
 - * Monsieur Patrice Crochet, Président;
 - * Monsieur Jean-Marc Volder, Administrateur
 - * Monsieur Gérard Lebeau, Administrateur.
- pour un terme venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes clôturés au 31 mai 2004.
- L'Assemblée Générale reconduit, à l'unanimité, le mandat de KPMG AUDIT, Luxembourg en sa qualité de Commissaire aux Comptes de la Société pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes clôturés au 31 mai 2004.

Pour extrait conforme
Pour INTER CONSEIL S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 26 septembre 2003**Résolution*

«Les administrateurs décident à l'unanimité de nommer Monsieur Patrice Crochet, Président du Conseil d'Administration.»

Pour copie conforme
J.-M. De Volder / P. Crochet
Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065201.3/1172/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

ALLIANCE ENTREPRISE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 85.836.

Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 6 octobre 2003 à 10.00 heures

L'an deux mille trois, le six octobre, l'Assemblée Générale extraordinaire s'est réunie au siège social de la société sous la présidence de M. Guy Feite, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

Ordre du jour:

Démission et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en remplacement du précédent.

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de la société PERFECT CONSULTING S.A. et de lui donner décharge pleine et entière pour son activité exercée durant son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée générale procède à la nomination de la société EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., domiciliée au 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

Le mandat du commissaire aux comptes terminera le 31 décembre 2007.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature
Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03286. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065231.3/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

TRANS-MAGNUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3616 Kayl, 17, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 45.564.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Signature.

(065228.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

F.P.H. INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 50.000,-.**

Siège social: L-2630 Luxembourg, 156, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 80.069.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 octobre 2003

- Monsieur Sébastien Vachon, employé privé, demeurant au 4, place de la Mairie Dauphiné, F-54780 Girumont est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de la société COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La coopération de Monsieur Sébastien Vachon sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

F.P.H. INVEST HOLDING S.A.

V. Roda / P. Schwartz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065229.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,-.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 69.966.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 septembre 2003

Le 29 septembre 2003 à 15.00 heures, les administrateurs de la société anonyme EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A. se sont réunis au siège social.

Sont présents:

M. Bernard Rivoire;

M. Stefano Giuffra; absent et excusé

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A., représentée par M. Guy Feite.

Le conseil d'administration réunissant ainsi la présence effective de deux administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.

Ordre du jour:

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre émanant de Monsieur Stefano Giuffra par laquelle il se démet de ses fonctions d'Administrateur de la société.

Afin de combler la vacance ainsi créée, Monsieur le Président propose d'appeler au poste d'Administrateur, Monsieur Christian Jannes, expert-comptable, demeurant au 4, rue Nicomédès Pascal, F-92240 Malakoff.

Résolution

Le conseil d'Administration après avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix de coopter Monsieur Christian Jannes, expert-comptable, demeurant au 4, rue Nicomédès Pascal, F-92240 Malakoff, prénommé au poste d'administrateur pour la durée de six ans en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

B. Rivoire

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065233.3/850/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

CARERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 82.310.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Managing Director

Signatures

(065257.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

CARERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 82.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Managing Director

Signatures

(065255.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SOCIMMOB S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 94.270.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 septembre 2003

- Monsieur Pierre Schwartz, employé privé, demeurant au 1/5 Impasse du Dauphiné, F-57490 Carling, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Monsieur Pierre Schwartz sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

SOCIMMOB S.A.

G. Feite / V. Roda

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065237.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SO.LO.BAT. S.A., SOCIETE DE LOCATION DE BATEAUX DE PLAISANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.743.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 30 septembre 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

1) Mme Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques, demeurant à Luxembourg aux fonctions d'administrateur en remplacement de Mme Angela Cinarelli, démissionnaire.

2) TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de QUEEN'S HOLDINGS LLC, démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

SO.LO.BAT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065506.3/744/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

KENSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 58.662.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 octobre 2003.

Signature.

(065239.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

CORWIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.947.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(065265.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.964.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour BROWN HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(065271.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

GEDEAM INVESTMENTS GROUP INC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2002 tenue au siège social

1. L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale:

Administrateur de catégorie A:

- M. Corneille Brück, demeurant à Luxembourg
- M. Giovanni Beneduci, demeurant à Rome (Italie)

Administrateur de catégorie B:

- Mme Delia Merlonghi, demeurant à Rome (Italie)
- M. Filippo Dollfuss de Volkensberg, demeurant à Lugano (Suisse)
- M. Stefano Degl'Innocenti, demeurant à Rome (Italie)

2. L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS jusqu'à la prochaine assemblée générale

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour GEDEAM INVESTMENTS GROUP INC. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065503.3/744/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

JLM MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8042 Strassen, 1, rue Mathias Saur.

R. C. Luxembourg B 96.034.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

A comparu:

Monsieur Jean Louis Morette, directeur général, demeurant à L-8042 Strassen, 1, rue Mathias Saur.

Ledit comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le conseil et l'assistance en management.

Elle pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société prend la dénomination de JLM MANAGEMENT, société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Strassen.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille euros (€ 13.000,-), représenté par treize (13) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune.

Les treize (13) parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Jean Louis Morette, directeur général, demeurant à L-8042 Strassen, 1, rue Mathias Saur.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de treize mille euros (€ 13.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associé reconnaît.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révoqués par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (€ 1.000,00).

Décision de l'associé unique

Le comparant, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean Louis Morette, prénommé,

La société se trouve valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-8042 Strassen, 1, rue Mathias Saur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Morette, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, vol. 18CS, fol. 64, case 3. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

E. Schlesser.

(062578.3/227/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2003.

INVESTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.691.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour INVESTO HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(065273.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

WATER CUTTING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare Est.

R. C. Luxembourg B 80.921.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, réf. LSO-AJ00061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065449.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ZACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5555 Remich, 16, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 90.061.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 9 octobre 2003, que:

le siège social de la société est transféré du 33, rue Wenkel à L-5577 Remich au 16, place du Marché à L-5555 Remich.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065614.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BLUE DANUBE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 42.248.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003

En date du 25 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2002 après ratification de la proposition du Conseil d'Administration de payer les dividendes suivantes:

- EUR 33,14 par action aux actionnaires de BLUE DANUBE FUND SICAV - CURRENCY OPPORTUNITY

- EUR 7,55 par action aux actionnaires BLUE DANUBE FUND SICAV - FUTURES SELECT

La date ex-dividende est fixée au 30 avril 2003 et les dividendes seront payés le 8 mai 2003.

- de réélire Monsieur Andreas Jeschko, Monsieur Georg Klein, Monsieur Kevin Davis, Monsieur Terry Stroud et Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires en 2004.

- de réélire DELOITTE & TOUCHE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 26 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

BLUE DANUBE FUND SICAV

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065511.3/1024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

VALEXPERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.318.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065567.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 76.350.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065568.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

**KPMG FINANCIAL ADVISORY SERVICES, Société Civile,
(anc. KPMG CORPORATE FINANCE).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Constituée par-devant M^e Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1990, acte publié au Mémorial C du 9 avril 1991.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale des Associés du 22 avril 1999

Est nommé gérant, avec effet à compter du 1^{er} juillet 1998, et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Alan Boyne, consultant, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Jentgen

Directeur Financier

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04131. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065714.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

WORLD ARTISTIC AGENCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 28, rue d'Audun.
R. C. Luxembourg B 89.956.

L'an deux mille trois, le trente juin.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée WORLD ARTISTIC AGENCY, S.à r.l., ayant son siège social à L-4018 Esch-sur-Alzette, 28, rue d'Audun, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 89.956, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 novembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1791 du 18 décembre 2002, page 85949.

L'assemblée se compose de l'associé unique, savoir:

- Monsieur Donato Pascalicchio, indépendant, demeurant à L-1456 Luxembourg, 96, rue de l'Egalité.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions qui suivent, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

*Première résolution**Cession de parts sociales*

Monsieur Donato Pascalicchio, préqualifié cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit:

à Monsieur Rocco Mastrapasqua, employé privé, demeurant à Dudelange, ici présent et ce acceptant:

51 (cinquante et une) parts sociales de la société à responsabilité limitée WORLD ARTISTIC AGENCY, S.à r.l., pré-désignée;

Les associés préqualifiés déclarent consentir aux dites cessions de parts sociales, conformément aux stipulations de l'article dix des statuts.

Ensuite Monsieur Donato Pascalicchio, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant, déclare, accepter les cessions de parts ci-avant documentées et les considérer comme dûment signifiées à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

Suite à la cession de parts sociales ci-avant documentée, les cent parts sociales se répartissent comme suit:

1.- Monsieur Rocco Mastrapasqua, cinquante et une parts sociales	51
2.- Monsieur Donato Pascalicchio, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer pour une période indéterminée:

- Gérant technique:

Monsieur Rocco Mastrapasqua, prénommé.

- Gérant administratif:

Monsieur Donato Pascalicchio, prénommé.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article onze des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11. Deuxième paragraphe:** La société est valablement engagée par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. Pascalicchio, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, vol. 139S, fol. 55, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

J. Elvinger.

(064557.3/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

NORY EUROPEAN EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.232.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FAUSTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.067.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065570.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FINANCIERE BALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 68.305.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065571.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

GREGORY INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.994.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065572.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

DAYTRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 65.702.

Le siège de la société DAYTRADE, S.à r.l. à 188, route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065617.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

KENSINGTON ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 94.861.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 septembre 2003

Démission de Monsieur Karl Guénard en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Madame Elise Lethuillier, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Karl Guénard, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle et au plus tard lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065756.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

55132

MARUSAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.849.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 13 juin 2003 que:

Ont été élus aux postes d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de société, de résidence à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de société, de résidence à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de société, de résidence à Luxembourg.

A été réélue aux fonctions de Commissaire aux Comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2009.

Pour extrait sincère et conforme.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 juin 2003 que.

- Madame Joëlle Mamane a été nommée administrateur-délégué.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065697.3/677/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

LEYGAUX INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.771.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 juin 2003 que:

1. Ont été réélus aux postes d'administrateurs:

- M. Fouad Mejjati Alami, administrateur de sociétés, de résidence en France,
- M. Mehdi Mejjati Alami, administrateur de sociétés, de résidence aux USA Illinois,
- Mme Myriam Benkerroum, administrateur de sociétés, de résidence en France.

2. Est réélue au poste de Commissaire aux Comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise à Luxembourg.

Leur mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2009.

Pour extrait sincère et conforme.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 juin 2003 que M. Mehdi Mejjati Alami a été nommé administrateur-délégué de la société.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065702.3/677/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

CHORUS SECURITY TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 28.001.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(065836.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

WARNER BOWES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 34.352.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
 tenue à Luxembourg, le 18 décembre 2002*

Première résolution

L'assemblée approuve l'extension de l'ordre du jour à l'approbation des comptes 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve les rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 1998, 1999, 2000 et 2001 lui soumis.

Troisième résolution

L'assemblée générale accorde décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire, à chacun distinctement, pour l'exécution de leur mandat en rapport avec les exercices 1998, 1999, 2000 et 2001.

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte les démissions des administrateurs et du commissaire aux comptes. L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateurs, en remplacement des administrateurs démissionnaires avec effet immédiat:

- Monsieur Marc Schintgen, ingénieur commercial Solvay, 2, rue Rézefelder, L-5876 Hesperange,
- ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,
- Madame Ingrid Hoolants, administrateur de sociétés, 20, rue du soleil, F-57330 Soertrich,
- Madame Sylvie Allen-Petit, administrateur de sociétés, 5, rue de Dalheim, L-5898 Syren.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué en son sein.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'exercice 2007.

L'assemblée nomme aux fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat la société ALPHA EXPERT S.A. ayant son siège à L-1637 Luxembourg. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2007.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société avec effet immédiat, au 1, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065745.3/592/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE TRADING DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 65.528.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065841.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

HINRICKS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.840.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of HINRICKS S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R.C.S.L. under the number B 67.840, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated December 22nd, 1998, published in the Mémorial C, number 179 of March 17th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (€ 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (€ 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of € 1.- for SEK 9.11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (€ 32,913.90).

Second resolution

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (€ 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (€ 32,913.90) to thirty-two thousand euro (€ 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (€ 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (€ 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

Third resolution

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (€ 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (€ 32.-) each.»

Fourth resolution

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (€ 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HINRICKS S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 67.840, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 179 du 17 mars 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (€ 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (€ 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de € 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (€ 32.913,90).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (€ 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (€ 32.913,90) à trente-deux mille euros (€ 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (€ 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (€ 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (€ 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (€ 32,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (€ 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Moriot, Ch. Moline, P. Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 66, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065694.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

HINRICKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065696.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ATTEND, Société Civile.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg E 165.

STATUTS

Les soussignés:

- Monsieur René Marchais né à Paris (8^{ème}), le 14 avril 1925, demeurant à Paris F-75013, 17, rue des Cordelières,
 - Monsieur Bruno Marchais né le 15 janvier 1959 à Paris 12^{ème}, demeurant à L-2342 Luxembourg, 48, rue Raymond Poincaré,
 - Mademoiselle Clara Marchais née le 25 mai 1989 à Paris 16^{ème}, demeurant à Paris F-75010, 65, rue de Chabrol, célibataire mineur représentée par son père Monsieur Bruno Marchais en qualité de représentant légal,
 - Monsieur Thibaud Marchais né le 24 septembre 1990 à Paris 16^{ème}, demeurant à Paris F-75010, 65, rue de Chabrol, célibataire mineur représenté par son père Monsieur Bruno Marchais en qualité de représentant légal,
 - Mademoiselle Atalanta Marchais née le 23 avril 1999 à Neuilly-sur-Seine (92), demeurant à Paris F-75017, 26, avenue de Villiers, célibataire mineur représentée par son père Monsieur Bruno Marchais en qualité de représentant légal,
- ont établi, ainsi qu'il suit, les sociétés d'une société devant exister entre eux:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement, une société civile régie par les présents statuts, ainsi que par les lois luxembourgeoises, notamment les articles 1832 à 1872 du Code civil, par tous textes qui viendraient à les modifier ou les compléter.

Art. 2. Objet. La société a pour objet:

La propriété et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, de vente, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres en général, directement ou dans le cadre d'un mandat de gestion consenti à un prestataire de service, à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire de la qualité de commerçant, de toutes opérations de découvert, emprunts ou opérations assimilées.

La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer et la gestion de ces participations.

L'acquisition, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'accession, acquisition, échange, apport ou autrement, et notamment la mise à disposition gratuite d'immeuble au profit de ses associés.

Et plus généralement la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et l'édification sur lesdits terrains de toute construction; exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutilisés à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

La réalisation d'études, de recherches et d'actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés.

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Art. 3. Dénomination. La société prend pour dénomination: ATTEND.

Cette dénomination doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège de la société est fixé: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision associés réunis en assemblée générale ordinaire.

Art. 6. Apports. Il n'y a pas d'apport en nature. Il est apporté en numéraire à la société par:

- René Marchais une somme de cinquante centimes d'Euros 0,50 Euros
- Bruno Marchais une somme de deux mille sept cent huit Euros et cinquante centimes. 2.708,50 Euros

- Clara Marchais une somme de quarante-sept Euros	47,00 Euros
- Thibaud Marchais une somme de quarante-sept Euros	47,00 Euros
- Atalanta Marchais une somme de cent quatre-vingt-dix-sept Euros	197,00 Euros
Soit au total la somme de trois mille Euros	3 000,00 Euros

Les associés déclarent que les sommes représentatives de leurs apports seront versées dans la caisse sociale à la première demande de la gérance.

Ces différents apports sont rémunérés ainsi qu'il est indiqué à l'article 7 ci-après.

Art. 7. Capital. Le capital est fixé à la somme de trois mille (3.000) Euros, divisé en 3.000 parts sociales numérotées de 1 à 3.000, de un (1) Euro chacune et attribuées aux associés de la manière suivante:

	Usufruit	Nue-propriété	Pleine Propriété
- René Marchais			
Usufruitier d'une part, ci-numérotée 1	1		
- Bruno Marchais			
Propriétaire de mille cinq cent cinquante-six parts, ci-numérotées de 2 à 1.557			1.556
Nu-propriétaire d'une part, ci-numérotée 1		1	
Usufruitier de mille quatre cent quarante parts, ci-numérotées de 1.558 à 2.997	1.440		
- Clara Marchais			
Propriétaire d'une part, ci-numérotée 2.998			1
Nue-propriétaire de deux cent trente parts, ci-numérotées de 1.558 à 1.787 .		230	
- Thibaud Marchais			
Propriétaire d'une part, ci-numérotée 2.999			1
Nu-propriétaire de deux cent trente parts, ci-numérotées de 1.788 à 2.017, .		230	
- Atalanta Marchais			
Propriétaire d'une part, ci-numérotée 3.000			1
Nue-propriétaire de neuf cent quatre-vingts parts, ci-numérotées de 2.018 à 2.997,		980	
	1.441	1.441	1.559
	1.441		1.559
Total égal au nombre de parts composant le capital social: trois mille parts . .		3.000	

Art. 8. Augmentation ou réduction de capital. Le capital pourra être augmenté en une ou plusieurs fois en vertu d'une décision prise par les associés conformément à l'article 22 des présents statuts, notamment par création de parts nouvelles attribuées en représentation d'apports en nature ou d'apports en numéraire, ces derniers pouvant être libérés par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société; les attributaires des parts nouvelles, s'ils ne sont pas déjà associés, doivent être formellement agréés par les associés.

Le capital pourra aussi à toute époque être réduit, soit par retrait d'apports, soit par des remboursements égaux sur toutes les parts ou par achat et annulation de parts, le tout par décision collective des associés, conformément à l'article 23 des présents statuts.

Art. 9. Titres des associés. Les parts sociales ne peuvent être représentées par des titres négociables.

Le titre de chaque associé résultera seulement des présentes, des actes qui pourraient modifier le capital social et des cessions qui seraient ultérieurement consenties. Une copie ou un extrait de ces actes, certifié par un gérant, sera délivré à chacun des associés sur sa demande et à ses frais.

Art. 10. Droits attachés aux parts. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Elle donne également droit de participer aux décisions collectives des associés et d'y voter.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent en quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des associés.

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque part sont déterminés ainsi qu'il suit:

- droits sociaux dans leur ensemble,
- droit de vote aux assemblées générales,
- droit aux dividendes,
- droit préférentiel de souscription des parts nouvelles en cas d'augmentation de capital.

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés par chaque part sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit aux réserves et au produit de liquidation de la société.

Art. 11. Indivisibilité des parts. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires indivis d'une part sociale sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux, ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Jusqu'à cette désignation, la société peut suspendre l'exercice des droits afférents aux parts appartenant à des copropriétaires indivis. Sauf convention contraire signifiée à la Société, l'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire, et le nu-propriétaire dispose du droit de participer aux décisions collectives.

Art. 12. Scellés. Les héritiers et ayants droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pendant la durée de la société et jusqu'à la clôture de sa liquidation, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens, droits, documents et valeur de la société ou en requérir l'inventaire, ou en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 13. Responsabilité des associés. Dans leurs rapports respectifs avec leurs coassociés, les associés seront tenus des dettes et engagements de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts lui appartenant.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés seront tenus des dettes et engagements sociaux conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, et qui ne portent pas la signature de tous les associés, les mandataires de la société devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent, par suite de cette renonciation, intenter d'actions ou de poursuites que contre la société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 14. Faillite d'un associé. S'il y a déconfiture, faillite personnelle, liquidation des biens, redressement, liquidations judiciaires atteignant l'un des associés et à moins que les autres décident de dissoudre la société par anticipation, il est procédé au remboursement des droits sociaux de l'intéressé, lequel perdra alors la qualité d'associé; la valeur des droits sociaux est déterminée conformément à la loi.

Art. 15. Cessions de parts. La cession de parts doit être constatée par un acte authentique ou sous seing privé. Pour être opposable à la société, la cession doit conformément à l'article 1690 du Code civil, lui être signifiée par acte extrajudiciaire ou être acceptée par la gérance dans un acte authentique. Pour être opposable aux tiers, la cession doit faire l'objet d'une publicité au Mémorial Recueil C.

Les parts seront librement cessibles entre associés. Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés, en ce compris les héritiers ou légataires d'un associé, qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant trois quarts du capital social. En cas de refus d'agrément, les autres associés sont tenus de racheter ou de présenter un autre acquéreur.

Art. 16. Gérance. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, choisis parmi les associés ou en dehors d'eux, nommés par une décision extraordinaire des associés représentant l'unanimité des parts sociales. Quant à présent, Bruno Marchais est nommé gérant de la société.

Art. 17. Durée d'exercice des fonctions de gérant. Le ou les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Les fonctions de gérant cessent par leur décès, leur interdiction, leur déconfiture, leur faillite, leur révocation ou leur démission.

Le décès ou la cessation des fonctions d'un gérant, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne ni dissolution de la société ni ouverture à un droit de retrait pour l'associé gérant.

Les gérants sont révocables par décision extraordinaire des associés statuant à l'unanimité.

Art. 18. Pouvoir et rémunération du gérant. Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet, dans les limites prévues à l'article 22.

Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Le ou chacun des gérants a droit à une rémunération dont les modalités de fixation seront arrêtées par assemblée ordinaire. En outre, il a droit au remboursement de ses frais de représentation engagés dans l'intérêt de la société.

Art. 19. Responsabilité des gérants. Chaque gérant est responsable individuellement envers la société et envers les tiers, des infractions aux lois et règlements, de la violation des statuts, et des fautes commises dans sa gestion.

Si plusieurs gérants ont participé aux mêmes faits, leur responsabilité est solidaire à l'égard des tiers et des associés. Toutefois, dans leurs rapports entre eux, le tribunal détermine la part contributive de chacun dans la réparation du dommage.

Art. 20. Forme des décisions des associés. Les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par les associés en assemblées générales; elles peuvent encore résulter du consentement à l'unanimité de tous les associés exprimé dans un acte.

Art. 21. Assemblées. Les associés se réunissent au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture des comptes, à la date et à l'endroit qui seront indiqués dans l'avis de convocation. Les associés peuvent se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Dans toute réunion, chaque part donne droit à une voix.

Les associés devront décider des règles de fonctionnement des Assemblées Générales dans un règlement intérieur qui devra être validé à la majorité de l'article 23.

Art. 22. Décisions ordinaires. Les décisions ordinaires sont essentiellement des décisions de gestion; elles concernent, d'une manière générale, toutes les questions qui n'emportent pas modification des statuts, sauf l'augmentation de capital.

Ces décisions sont valablement prises par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital.

Si cette majorité n'est pas obtenue, les associés sont convoqués une seconde fois et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée, à condition, toutefois, de ne pas être inférieure au quart.

Art. 23. Décisions extraordinaires. Les décisions extraordinaires ont pour objet la modification des statuts dans toutes leurs dispositions, sauf l'augmentation de capital.

Ces décisions ne sont valablement prises qu'autant qu'elles ont été adoptées par plus des trois quarts des associés représentant plus des trois quarts du capital social.

Toutefois, toute mesure emportant changement de la nationalité de la société, nomination, révocation du gérant ou encore augmentation de la responsabilité des associés à l'égard des tiers doit être prise à l'unanimité.

Art. 24. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Par exception, le premier exercice comprendra la période courue entre le jour de l'immatriculation de la société et le 31 décembre 2003.

Art. 25. Comptes sociaux - Rapport de la gérance - Approbation des comptes. A la clôture de chaque exercice, la gérance établit l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et les comptes annuels.

Art. 26. Affectation et répartition du résultat. Les bénéfices nets constatés dans les comptes annuels seront partagés entre les associés proportionnellement à leur participation dans le capital social. Les pertes s'il en existe, seront supportées par eux dans les mêmes proportions.

Art. 27. Comptes courants d'associés. Les associés auront la faculté de verser les sommes en compte courant dans la caisse sociale, si les besoins de la société l'exigent.

Une décision ordinaire des associés définira les modalités de telles avances, le taux de l'intérêt dont les fonds avancés à la société seront productifs et les dates de paiement de ces intérêts.

Art. 28. Dissolution - Liquidation. En cas de dissolution de la société, sa liquidation se fera par les soins des associés, ou des associés-gérants ou de tout autre liquidateur qui serait nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Art. 29. Dispositions générales - Règlement intérieur. Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Toutes les clauses relatives aux:

- cessions de parts,
- transmissions par décès ou en suite de liquidation de communauté entre époux - dissolution d'un associé personne morale,
- nantissements des parts sociales,
- assemblées et décisions unanimes dans un acte,
- conventions d'indivision ou sur titres démembrés,
- précisions sur les dispositions statutaires concernant notamment l'information des associés, les comptes sociaux, le rapport de la gérance et l'approbation des comptes, l'affectation et la répartition du résultat, la dissolution et la liquidation,

seront précisées dans le Règlement Intérieur.

Art. 30. Contestations. Toute contestation qui pourrait s'élever pendant la durée de la société ou lors de la liquidation entre les associés, relativement aux affaires sociales, sera soumise à la juridiction des tribunaux compétents du siège social.

Art. 31. Frais. Tous les frais, droits et honoraires entraînés par le présent acte et ses suites incomberont conjointement aux soussignés, au prorata de leurs apports, jusqu'à ce que la société soit immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Art. 32. Pouvoirs. Toutes les formalités requises par la loi à la suite des présentes, notamment en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, seront faites à la diligence et sous la responsabilité de la gérance avec faculté de se substituer tous mandataires de son choix.

Fait à Luxembourg en sept exemplaires,

l'an deux mille trois et le 4 octobre.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02224. – Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065246.3/000/218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

MARINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.612.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065778.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.
R. C. Luxembourg B 46.483.

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth of September.
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., having its registered office in L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier, registered in the R.C.S.L. under the number B 46.483, incorporated under the name of M. KAINDL LUXEMBOURG S.A. by a deed of the notary Marc Elter, then residing in Luxembourg, dated January 19th, 1994, published in the Mémorial C, number 160 of April 25th, 1994 and amended by a deed of the aforementioned notary Marc Elter, dated February 20th, 1995, published in the Mémorial C, number 292 of June 1995, by a deed of the notary Georges d'Huart, residing in Pétange, dated September 9th, 1998, published in the Mémorial C, number 884 of December 8th, 1998, by a deed of the aforementioned notary Georges d'Huart, dated December 15th, 1999, published in the memorial C, number 253 of February 4th, 2000, by a deed of the notary Jean Seckler, residing in Junglinster, dated September 26th, 2001, published in the Mémorial C, number 266 of February 16th, 2002 and by deeds of the undersigned notary dated May 28th, 2002, published in the Mémorial C, number 1224 of August 20th, 2002, dated October 10th, 2002, published in the Mémorial C, number 1727 of December 4th, 2002, dated February 2nd, 2003, published in the Mémorial C, number 371 of April 4th, 2003 and dated May 5th, 2003, not yet published in the Mémorial C.

The meeting was opened and Mr Roland Weber, private employee, residing in Dippach, being in the chair, who appointed as secretary Mr Patrick Pierrard, private employee, residing in Bascharage.

The meeting elected as scrutineer Mr Léon Rentmeister, private employee, residing in Dahl.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- The agenda of the meeting is the following:

a) Decision to change the par value of the shares from twenty-four euro seventy-nine cent (€ 24.79) to one hundred euro (€ 100.-) per share, the value of the share capital held remaining the same at sixty million euro (€ 60,000,000.-). The number of shares will be reduced from two million four hundred and twenty thousand three hundred and sixty-three (2,420,363) to six hundred thousand (600,000).

b) Acceptance of the resignation of Mr Klaus Kohler as member and chairman of the Managing Board of the company with effect from October 1st, 2003 and discharge of his functions is given to him as from that date.

c) Nomination of Mr Klaus Kohler as new member of the Board of Directors with effect from October 1st, 2003.

d) Miscellaneous.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the par value of the shares from twenty-four euro seventy-nine cent (€ 24.79) to one hundred euro (€ 100.-) per share.

As a consequence the meeting decides to replace the two million four hundred and twenty thousand three hundred and sixty-three (2,420,363) existing shares against six hundred thousand (600,000) new shares.

It results therefrom that the six hundred thousand (600,000) new shares will be attributed as follows:

- to the company KRONOSPAN SANEM Ltd, having its registered office at Chirk, Wrexham, Clwyd, LL14 5NT (Wales), five hundred twenty-five thousand six hundred and thirty-one (525,631) new shares in replacement of the two million one hundred and twenty thousand three hundred and sixty-three (2,120,363) existing shares;

- to the company KRONOSPAN HOLDINGS Ltd, having its registered office at Chirk, Wrexham, Clwyd, LL14 5NT (Wales), seventy-four thousand three hundred and sixty-nine (74,369) new shares in replacement of the three hundred thousand (300,000) existing shares.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association to be read as follows:

«The subscribed capital of the company is sixty million euro (€ 60,000,000.-), divided into six hundred thousand (600,000) shares, with a par value of one hundred euro (€ 100.-) each.»

Third resolution

The meeting decides to accept the resignation of Mr Klaus Kohler as member and chairman of the Managing Board of the company with effect from October 1st, 2003 and to give him discharge of his functions as from that date.

Fourth resolution

The meeting decides to nominate Mr Klaus Kohler, private employee, born in Lautenbach (Germany) on January 11th, 1943, residing in L-4984 Sanem, 3-5, Parc d'Activités Economiques, as new member of the Board of Directors with effect from October 1st, 2003.

His mandate shall end at the ordinary general meeting to be held in 2008.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately one thousand euro (€ 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Bascharage, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., avec siège social à in L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 46.483, constituée sous la dénomination de M. KAINDL LUXEMBOURG S.A. suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 19 janvier 1994, publié au Mémorial C, numéro 160 du 25 avril 1994 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, prémentionné, en date du 20 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 292 du 26 juin 1995, suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 9 septembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 884 du 8 décembre 1998, suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, prémentionné, en date du 15 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 253 du 4 février 2000, suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 26 septembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 266 du 16 février 2002 et suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date du 28 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1224 du 20 août 2002, en date du 10 octobre 2002, publié au Mémorial C, numéro 1727 du 4 décembre 2002, en date du 27 février 2003, publié au Mémorial C, numéro 371 du 4 avril 2003 et en date du 5 mai 2003, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Roland Weber, employé privé, demeurant à Dippach, qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Bascharage.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

a) Décision de modifier la valeur nominale des actions de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (€ 24,79) à cent euros (€ 100,-) par action, en conservant la valeur du capital social de soixante millions d'euros (€ 60.000.000,-). Le nombre des actions sera réduit de deux millions quatre cent vingt mille trois cent soixante-trois (2.420.363) à six cent mille (600.000).

b) Acceptation de la démission de Monsieur Klaus Kohler comme membre et président du comité de direction de la société avec effet au 1^{er} octobre 2003 et décharge lui est donnée de ses fonctions à partir de cette date.

c) Nomination de Monsieur Klaus Kohler comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 1^{er} octobre 2003.

d) Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la valeur nominale des actions de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (€ 24,79) à cent euros (€ 100,-) par action.

En conséquence l'assemblée décide de remplacer les deux millions quatre cent vingt mille trois cent soixante-trois (2.420.363) actions existantes contre six cent mille (600.000) actions nouvelles.

Il résulte de ce remplacement que les six cent mille (600.000) actions nouvelles vont être attribuées comme suit:

- à la société KRONOSPAN SANEM Ltd, ayant son siège social à Chirk, Wrexham, Clwyd, LL14 5NT (Wales), cinq cent vingt-cinq mille six cent trente et une (525.631) actions nouvelles en remplacement des deux millions cent vingt mille trois cent soixante-trois (2.120.363) actions existantes;

- à la société KRONOSPAN HOLDINGS Ltd, ayant son siège social à Chirk, Wrexham, Clwyd, LL14 5NT (Wales), soixante-quatorze mille trois cent soixante-neuf (74.369) actions nouvelles en remplacement des trois cent mille (300.000) actions existantes.

Deuxième résolution

En conséquence de la prédite résolution l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à soixante millions d'euros (€ 60.000.000,-), représenté par six cent mille (600.000) actions, d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Klaus Kohler comme membre et président du comité de direction de la société avec effet au 1^{er} octobre 2003 et lui donne décharge de ses fonctions à partir de cette date.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Klaus Kohler, employé privé, né à Lautenbach (Allemagne), le 11 janvier 1943, demeurant à L-4984 Sanem, 3-5, Parc d'Activités Economiques, comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 1^{er} octobre 2003.

Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: R. Weber, P. Pierrard, L. Rentmeister, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065703.3/236/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 46.483.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065704.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

NIGHTINGALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 94.466.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue le 24 septembre 2003*

Démission de Monsieur Karl Guénard en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Madame Elise Lethuillier, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Karl Guénard, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle et au plus tard lors de l'assemblée générale statutaire de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065759.3/817/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 94.689.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 septembre 2003

Démission de Monsieur Karl Guénard en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Madame Elise Lethuillier, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Karl Guénard, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle et au plus tard lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04051. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065758.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RE DE CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 42.410.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065779.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

**A.M.R., AMERICAN MANUFACTURERS' REPRESENTATIVES S.A., Société Anonyme,
(anc. HAYABUSA S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.655.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social à Luxembourg le 30 septembre 2003

La séance est ouverte à 16.00 heures.

Administrateurs présents

- M. Richard Larsen
- M. Patrick Picco
- SANDRINE INCORPORATED

Président et Secrétaire

M. Richard Larsen est nommé président de la réunion et M. Patrick Picco assure les fonctions de secrétaire de séance.

Quorum

M. le Président constate que tous les administrateurs sont présents, la réunion peut donc être valablement tenue et les décisions relatives à l'ordre du jour ci-après détaillé régulièrement prises.

Ordre du jour:

1. Nomination d'un administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société et pouvoir de signature.
2. Divers.

Décision unique

Le conseil d'administration décide de nommer M. Richard Larsen aux fonctions d'administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société.

Il dispose à cet effet d'un pouvoir de signature individuel doublé d'un pouvoir de cosignature obligatoire à l'égard des autres administrateurs.

SANDRINE INCORPORATED / R. Larsen / P. Picco

Signature / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03890. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065876.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RE FIN CO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 42.284.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065782.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RE FIN CO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 42.284.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065780.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BEFCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 41.512.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065785.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BERCOPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.869.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065790.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

THEMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 79.595.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Signature.

(065786.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

THEMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 79.595.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Signature.

(065789.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

COPINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.480.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065792.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

PROTEX FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.080.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

KRONOSPAN DOOR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.
R. C. Luxembourg B 88.921.

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth of September.
Before Us, Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage.

There appeared:

The company KRONOSPAN HOLDINGS LIMITED, with registered office at 2 Andrea Zakou Street, CY-2404 Engomi, Nicosia (Cyprus), registered in the trade register of the Republic of Cyprus under number 77489, here represented by Mr Roland Weber, director KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., residing in Dippach, by virtue of a proxy given on August 19th, 2003,

which proxy shall be signed ne varietur by the mandatory of the above named company and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole associate of the company KRONOSPAN DOOR HOLDINGS, S.à r.l., with registered office in L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier, registered in the R.C.S.L. under the number B 88.921, incorporated by a deed of the undersigned notary dated August 22nd, 2002, published in the Mémorial C, number 1536 from October 24th, 2002, amended by a deed of the undersigned notary dated February 27th, 2003, published in the Mémorial C, number 349 from April 1st, 2003 and amended by a deed of the undersigned notary dated May 5th, 2003, not yet published in the Mémorial C, then takes the following resolutions:

First resolution

The associate decides to amend the second paragraph of article 7 of the articles of association to be read as follows:

«If there is more than one shareholder in the company, the shares are freely transferable between partners. They may only be disposed of to new partners following the passing of a resolution by the partners in general meeting, with a majority amounting to sixty per cent (60%) of the share capital.»

Second resolution

The associate decides to amend the last sentence in the second paragraph of article 12 of the articles of association to be read as follows:

«Resolutions amending the articles of incorporation are only valid if accepted by shareholders representing at least sixty per cent (60%) of the share capital.»

Third resolution

The associate decides to change the accounting year of the corporation which shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Exceptionally the courant accounting year shall terminate on December 31st, 2003.

As a consequence of this resolution, article 13 of the articles of association shall read as follows:

«**Art. 13.** The company's fiscal year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.»

Fourth resolution

The associate decides to amend article 14 of the articles of association to be read as follows:

«**Art. 14.** Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at seven hundred euro (€ 700.-).

Whereof of the present deed, drawn up in Bascharage at the notary's office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the appearing party, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German translation. On the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausenddreie, am fünfundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex Weber, mit Amtssitz in Niederkerschen.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft KRONOSPAN HOLDINGS LIMITED, mit Sitz in 2 Andrea Zakou Street, CY-2404 Engomi, Nikosia (Zypern), eingetragen im Handelsregister der Republik von Zypern unter Nummer 77.489, hier vertreten durch Herrn Roland Weber, Direktor KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Dippach, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 19. August 2003, welche Vollmacht wird, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienene, handelnd in ihrer Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft KRONOSPAN DOOR HOLDINGS, S.à r.l., mit Sitz zu L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier, eingetragen im RCSL unter Nummer B 88.921, gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 22. August 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1536 vom 24. Oktober 2002, abgeändert gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 27. Februar 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 349 vom 1. April 2003 und abgeändert gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 5. Mai 2003, welche noch nicht im Mémorial C veröffentlicht ist, nimmt alsdann folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst den zweiten Absatz von Artikel 7 der Satzung wie folgt abzuändern:

«Falls die Gesellschaft mehr als nur einen Gesellschafter hat, sind die Anteile zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Zur Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf es der Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter, welche wenigstens sechzig Prozent (60%) des Gesellschaftskapitals vertreten müssen.»

Zweiter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst den letzten Satz im zweiten Absatz von Artikel 12 der Satzung wie folgt abzuändern:

«Beschlüsse, welche eine Änderung der Statuten bewirken, sind im letzteren Falle nur dann rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern angenommen wurden die mindestens sechzig Prozent (60%) des Gesellschaftskapitals vertreten.»

Dritter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst das Geschäftsjahr der Gesellschaft abzuändern, welches am ersten Januar beginnen und am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres enden soll.

Ausnahmsweise wird das laufende Geschäftsjahr am 31. Dezember 2003 enden.

Demgemäss wird Artikel 13 der Satzung der Gesellschaft abgeändert und erhält nunmehr folgenden Wortlaut:

«**Art. 13.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.»

Vierter Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst Artikel 14 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 14.** Am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.»

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft im Zusammenhang mit gegenwärtiger Urkunde obliegen, werden auf siebenhundert Euro (€ 700,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Niederkerschen in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung dieses Dokumentes an den Bevollmächtigten der Komparentin, welcher dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt ist, hat derselbe gegenwärtige Urkunde zusammen mit dem Notar unterschrieben.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen des Komparenten, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Gezeichnet: R. Weber, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 66, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 13. Oktober 2003.

A. Weber.

(065699.3/236/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

KRONOSPAN DOOR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4902 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 88.921.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065700.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

SÖRENSEN-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 48.468.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

SÖRENSEN-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 48.468.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065794.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RIVA ENERGIE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.443.

Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065801.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE GENIE CIVIL BEN SCHOLTES S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 27.540.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(065830.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ARPEGIA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 85.370.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(065835.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ARPEGIA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 85.370.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(065834.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RIVA ENERGIE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.442.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065804.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RIVA ENERGIE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.441.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065806.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

HOTU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(065837.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

WINES & BEVERAGE SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 64.229.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03899, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065851.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

WINES & BEVERAGE SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 64.229.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire
tenue exceptionnellement en date du 4 septembre 2003*

La cooptation de Mademoiselle Caterina Scotti, docteur en sciences statistiques, demeurant à Luxembourg, en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Simone Cimino, est ratifiée.

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans à savoir jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2009, les mandats de:

Mesdames Sylvie Theisen, Eliane Irthum et Mademoiselle Caterina Scotti en tant qu'administrateurs de la société.

La société ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., domiciliée à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Pour extrait conforme et sincère

WINES & BEVERAGE SOPARFI S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065855.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

AGIFEP, ARBED GROUP INVESTORS FOR ELECTRONIC PURCHASING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 83.006.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2003

ad 4) L'Assemblée Générale prend acte de la démission du commissaire Monsieur Luis Alfonso Neira Gonzalez.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Paul Perdang avec adresse professionnelle 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, commissaire en remplacement du commissaire démissionnaire. Monsieur Paul Perdang est nommé pour une période de 4 ans, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2007 statuant sur l'exercice 2006.

ad 5) L'Assemblée Générale prend acte de la perte de la totalité du capital social. Elle décide néanmoins de continuer la société.

Pour extrait conforme

J. I. Rubalcaba

Président

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065854.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

RIVA ENERGIE I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.394.

Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065807.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

IMMOBILIERE DE MOESDORF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.
R. C. Luxembourg B 42.040.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 16 octobre 2003, réf. DSO-AJ00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(065831.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

IMMAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7777 Bissen, 9, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 87.043.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 16 octobre 2003, réf. DSO-AJ00098, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

TERMOGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 65.761.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ02974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(065838.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

SOCIETE DES ANCIENS ATELIERS NIC. OLINGER PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 11, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 18.760.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 octobre 2003, réf. DSO-AJ00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(065839.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

H.S.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 46.361.

—
Madame Verena Biedermann, avocat, Thalwill a démissionné de son poste d'administrateur de la société en date du 29 septembre 2003.

Pour H.S.I. HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04309. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065861.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

LUX AND SOLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 81.018.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

S. Delonnoy.

(065852.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ARBED INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.370.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003

ad4) L'Assemblée prend acte de la démission à l'issue de la présente assemblée générale de Monsieur Paul Ehmann, administrateur.

Après avoir remercié l'administrateur démissionnaire pour les éminents services rendus à la société, elle nomme Monsieur Jean-Paul Hoffmann avec adresse professionnelle au 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, en remplacement de celui-ci. Monsieur Jean-Paul Hoffmann achèvera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale à tenir en l'an 2004 statuant sur l'exercice 2003.

Pour extrait conforme

L. Weirich / J. Nilles

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065856.3/571/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

LUXANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 80.966.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

S. Delonnoy.

(065853.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

NAFCOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 8.770.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 17 septembre 2003

Présents:

Monsieur Gilbert Divine

Monsieur Enzo Liotino

Monsieur Raul Marques

Ordre du jour:

1. Décision de transférer le siège social de la société.

Première résolution

Le conseil d'administration prend la décision de transférer le siège social de la société au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

G. Divine / R. Marques / E. Liotino

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI04953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065869.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ISFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.154.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

(065938.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ISFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.154.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

(065941.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ISFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.154.

—
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
tenue en date du 9 octobre 2003*

L'assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation par le conseil d'administration du 19 juillet 2001 de Monsieur José-Marc Vincentelli, employé privé, né à Ajaccio (Corse) le 9 juillet 1955, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) aux fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Giovanni Vittore, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice de l'année 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(065954.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.
